



AVIS PUBLIC

EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, GREFFIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) QUE :

le conseil de la MRC, a adopté lors de sa session ordinaire tenue le 16 octobre 2019, le

CALENDRIER DES SESSIONS ORDINAIRES DU CONSEIL DE LA MRC POUR L'ANNÉE 2020

Janvier	22 janvier à 19h30 (4 ^e mercredi)
Février	19 février à 19h30
Mars	18 mars à 19h30
Avril	15 avril à 19h30
Mai	20 mai à 19h30
Juin	17 juin à 19h30
Juillet	
Août	26 août à 19h30 (4 ^e mercredi)
Septembre	16 septembre à 19h30
Octobre	21 octobre à 19h30
Novembre	25 novembre à 19h30 (4 ^e mercredi)
Décembre	

et ce en vertu de l'article 148 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1).

Fait à Coaticook, ce 17 octobre 2019.

Nancy BILODEAU, OMA
Greffière
Secrétaire-trésorière adjointe